

### **Convention « Cut-Off »**

Le Canada, qui a toujours plaidé en faveur de la signature d'une convention visant à stopper la production de matières fissiles à des fins d'explosions, s'est vu confier la mission de proposer un mandat pour que les négociations puissent s'amorcer; ce mandat a finalement été approuvé au printemps de 1995. Même si, à la Conférence d'examen et de prorogation du TNP en 1995, tous les États s'étaient engagés à entreprendre immédiatement les négociations, rien n'a encore été fait. La mise sur pied d'un comité de négociation a été retardée principalement parce qu'on n'a pas encore tranché si la question des stocks de matières fissiles devait être comprise ou non dans le traité.

Étant donné que l'attention est centrée cette année sur les négociations concernant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, il est peu probable que des progrès importants soient faits à court terme au chapitre de la Convention « Cut-Off ». À l'instar d'un grand nombre de ses partenaires internationaux, le Canada tient encore à ce que le processus s'enclenche immédiatement et à ce que les travaux d'un groupe spécial d'experts servent à amorcer les négociations proprement dites.

Dans leur communiqué, les participants au Sommet de Moscou réitèrent cet engagement à l'ouverture immédiate et à la conclusion rapide de négociations sur une convention non discriminatoire et universellement applicable qui interdise la production de matières fissiles destinées à des armes nucléaires ou à d'autres dispositifs nucléaires explosifs.